

JOURNEE DE FORMATION A LA REGLEMENTATION

Samedi 5 octobre 2013 de 9h à 16h30 à Saint-Yan



INVITATION

La réglementation AESA Partie M applicable à l'aviation légère

La mise en place des règlements européens concernant la maintenance aéronautique pour l'aviation légère a entraîné des changements significatifs pour les ateliers de maintenance et les propriétaires d'aéronefs. La complexité des nouvelles règles, la période de transition vers ces règles communautaires ainsi que les nombreux amendements peuvent rendre la maîtrise des textes difficile.

Afin d'expliquer de manière concrète ces changements et conséquences pour la maintenance et le suivi de navigabilité, OSAC propose une deuxième journée de formation : **«Les Ateliers d'OSAC»**.

PROGRAMME

- 9h Accueil Café
- 9h30 Visite du hangar et découverte des formations
- 10h Formation - 1^{ère} partie
 - Présentation du contexte réglementaire
 - Terminologie
 - La Partie M et le maintien de la navigabilité
- 12h30 Repas
- 14h Formation - 2^{ème} partie
 - Les points essentiels à connaître
 - Les propositions d'évolutions réglementaires
 - Questions / Réponses
- 16h30 Clôture de la journée

LIEU

Hangar Lycée Astier
Aéroport de Saint-Yan
LFLN
71600 SAINT-YAN

CONTACT

Romain HORNUNG
Chef de Pôle Aviation Légère (DOAL)

romain.hornung@osac.aero
01 39 56 21 24